

Toulouse, le 4 avril 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

"LA SOLIDARITE A AUSSI DES VOIX/VOIES"

4 ans après la mobilisation historique du 27 mars 2008 du collectif NPNS (35 000 personnes dans les rues de Paris), les personnes en situation de handicap « payent cher » leur pauvreté !!!

A l'approche de grands rendez-vous électoraux primordiaux pour notre vivreensemble, il est fondamental que nos revendications d'un accès à l'emploi pour tous, de la suppression des inégalités sociales de santé, et d'un revenu d'existence décent pour ceux qui ne peuvent plus ou pas travailler du fait de leur handicap soient prises en compte dans les politiques publiques.

Car **notre voix compte** et nous entendons la faire entendre dans la rue lors de cette grande manifestation. Nous comptons sur la vôtre !

Après le 17 mars à Nantes,

Ni Pauvre Ni Soumis Midi-Pyrénées manifestera à Toulouse le 4 avril à 14h30 : RDV esplanade François Mitterrand à Toulouse et à 15h conférence de presse

Le constat de grande précarité et de pauvreté des personnes en situation de handicap ou atteintes de maladies invalidantes n'a pas changé. Pire encore, la baisse du pouvoir d'achat, les réformes de santé, l'augmentation du chômage, les conséquences de la crise financière qui concernent l'ensemble de la population, frappent « dans l'indifférence » les personnes les plus fragilisées.

Aujourd'hui, le mot « Solidarité » semble avoir perdu son sens. Pour beaucoup, elle est synonyme d'assistanat, de cotisations, de coûts, voire de charges pour le pays...

Alors que pour nous, la solidarité est la voie à privilégier : elle est une valeur, de celle qui réunit, qui voit au-delà des clivages de tous genres, qui fait cohésion.

Quant à la valeur « travail » mise en avant par le président Sarkozy, le gouvernement Fillion et l'UMP, elle ne peut être la seule réponse. La valeur « solidarité » est tout aussi essentielle pour une société qui se veut respectueuse des Droits de l'Homme.

NPNS rappelle que les personnes en situation de handicap ou de maladie invalidante, qui ne peuvent pas, plus ou insuffisamment travailler, notamment les titulaires de l'AAH, et parfois plus encore les titulaires de pensions d'invalidité, rentes AT- MP, vivent largement sous le seuil de pauvreté. De plus, elles n'ont pas droit à la CMU et paient donc plein pot les franchises médicales, les participations forfaitaires, le forfait hospitalier, les déremboursements, les dépassements d'honoraires, etc... Pour faire face à ces inégalités sociales, les personnes en situation de handicap ou de maladie invalidante doivent faire des choix entre se loger, se nourrir ou, comme de plus en plus de gens, elles cessent ou reportent des soins!

<u>Contacts: nipauvrenisoumis.mp@handi-social.fr</u>

APF: 05 34 50 85 50

HANDI-SOCIAL: 06 68 96 93 56 (12h - 21h)

Act Up Sud-Ouest: 06 18 41 20 99

ADAPEI 31: 05 34 41 38 70

Site internet régional : http://npnsmp.net63.net/index.html

Blog national: <u>www.nipauvrenisoumis.org</u>

Rappel des revendications de NPNS:

- ♦ **Création du revenu d'existence** : un revenu au moins égal au montant du SMIC. Ce revenu doit être indépendant des ressources du conjoint, du concubin, de la personne avec laquelle un pacte civil de solidarité a été conclu, ou encore des personnes vivant sous le même toit, et ce, quel que soit le lieu de vie (domicile propre, établissement, chez un tiers) ;
- ♦ Augmentation du seuil d'accès à la CMU complémentaire pour que les "oubliés" de la CMU puissent avoir une couverture complète de leurs dépenses de santé, notamment les bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé, de l'Allocation Supplémentaire d'Invalidité ou de l'Allocation Supplémentaire Personnes Âgées ;
- ♦ **Suppression des mesures de "régressions sociales"** : suppression de toutes charges liées aux soins des personnes les plus fragilisées : franchises médicales, participations forfaitaires, forfait hospitalier, dépassements d'honoraires, ...